



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E64248

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2025

ÉDITÉ LE

22/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/05/2004
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DINAN

Siret : 453 394 066 00014

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5038437

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002 134578/6

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1254000/002 134578/6

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : ATOUT CONFORT

8 RUE DE LA BISE
22100 TADEN

Téléphone : 02 96 87 43 00

Portable : 06 27 69 14 02

Fax :

Site Internet : <http://www.atoutconfort.com>

E-mail : jc.desriac@atoutconfort.com

Responsabilité légale :

AURELBAN (847 928 348) / ATC FINANCE (532 792 546) / ATC FINANCE
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	09/10/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/11/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	09/10/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/11/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	09/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.